



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

17 avril 2018

Prix AMF "Jeune chercheur" 2018 : Appel à candidature

Avec l'objectif de renforcer ses liens avec le monde académique et d'encourager les études en lien avec la régulation financière, l'AMF a créé un prix " Jeune chercheur ". D'un montant de 3 000 euros, ce prix récompense la meilleure recherche sur des thèmes économiques et financiers présentant un intérêt pour le régulateur.

Conditions de candidature :

- être titulaire d'un doctorat ;
- avoir comme affiliation principale une institution située en France (université, école, ou service de recherche économique);
- poursuivre un projet de recherche en finance pertinent pour un régulateur des marchés financiers ;
- ne pas avoir plus de trente ans au 31 décembre 2017.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 29 juin 2018. La sélection des candidats sera réalisée par le Conseil scientifique de l'AMF et les services de l'Autorité. Il reviendra au Collège, sur avis du Conseil scientifique, de choisir le lauréat.

Les candidats doivent transmettre leur dossier de candidature à l'AMF, à l'adresse électronique suivante : conseilscientifique@amf-france.org URL = [mailto:conseilscientifique@amf-france.org].

Ce dossier devra réunir :

- un curriculum vitæ (incluant la liste des publications à jour) ;
- un résumé de thèse en quelques pages accompagné du rapport de soutenance ;
- et, au maximum, deux articles publiés en lien avec des thèmes d'intérêt pour le régulateur.

Toute demande de renseignement pourra être adressée à l'adresse suivante : conseilscientifique@amf-france.org URL = [mailto:conseilscientifique@amf-france.org].

Calendrier :

Date limite du dépôt des dossiers de candidature : 29 juin 2018

Sélection finale et diffusion des résultats : septembre 2018

Remise du prix : décembre 2018 (conditionnée par la présence effective du lauréat)

_____ SUR LE MÊME THÈME _____

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

SUPPORT ÉVÉNEMENT

FINANCE DURABLE

16 décembre 2021

18ème Entretiens de
l'AMF – Vidéos des
interventions des
entretiens



RAPPORT / ÉTUDE

MARCHÉS

05 juillet 2021

Cartographie 2021 des
marchés et des risques



ACTUALITÉ

INFORMATION ET OPÉRATIONS
FINANCIÈRES

15 avril 2021

Le cadre juridique
français permet
d'accueillir les SPAC à
Paris tout en veillant à
la protection des
investisseurs



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02